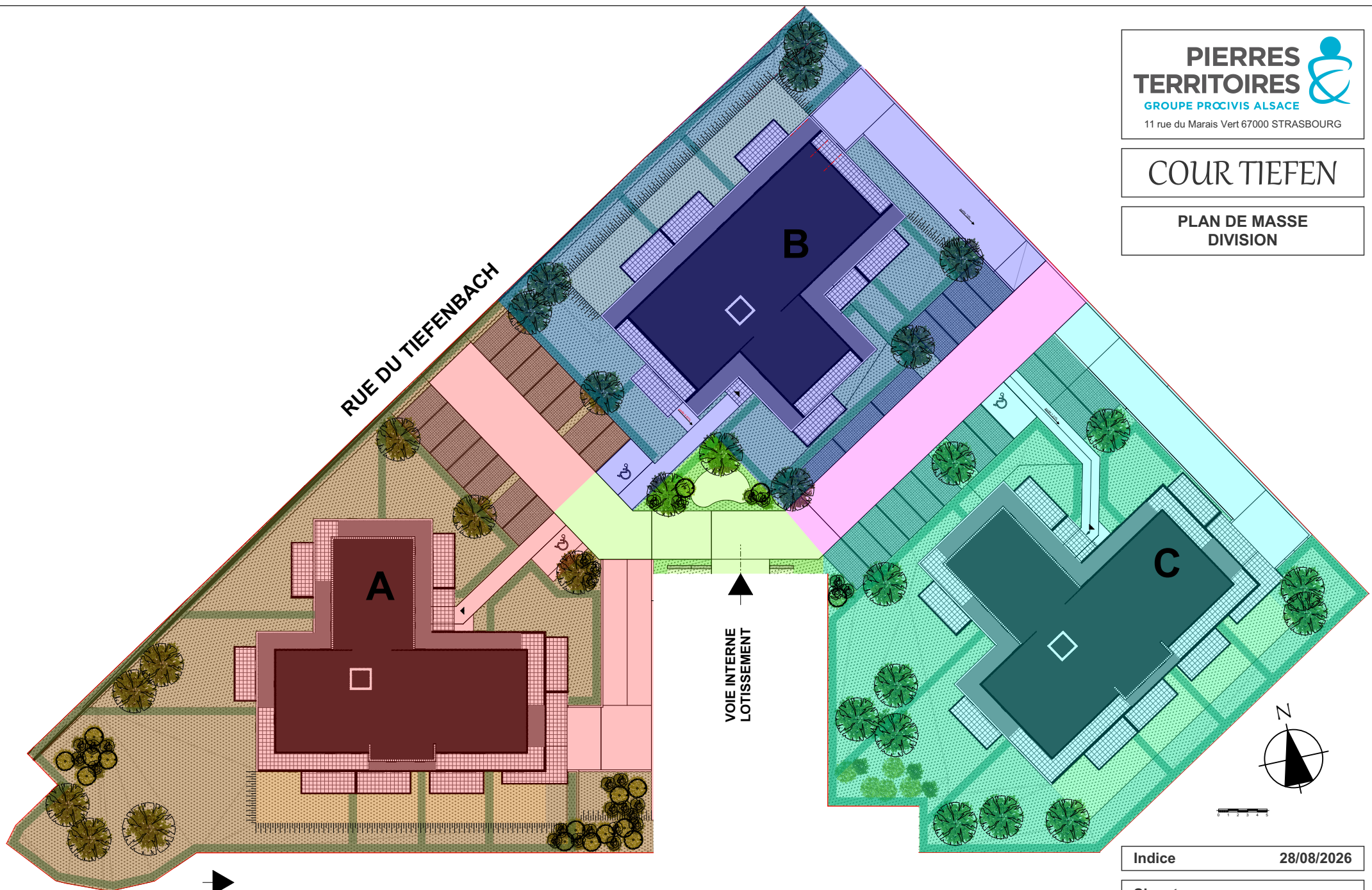


COUR TIEFEN

PLAN DE MASSE DIVISION



NOTICE IMPORTANTE:

Des modifications sont susceptibles d'être apportées au plan en fonction des nécessités techniques et administratives (notamment pour les dimensions libres et les équipements).
Les cotes sont indicatives. Les surfaces sont approximatives.

Les retombées de poutres, canalisations, chaudières, altimétries et nivellements de terrain ne sont pas figurés. Les soffites, caissons, faux-plafonds et contre-cloisons sont figurés à titre indicatif: des adaptations peuvent intervenir.

Indice 28/08/2026

Signature